

EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT

CANADA,
VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7712 SÉANCE DU 8 juin 2026

Sont présents:

Pierre Picard	Grand Chef
Denis «Kalo» Bastien	Chef
Carlo Gros-Louis	Chef
René «Wellie» Picard	Chef (absent)
Stéphane B. Picard	Chef
William Romain	Chef
Daniel Sioui	Chef
Yves Sioui	Chef
Maude St-Onge	Greffière

DEMANDE DE FINANCEMENT ADDITIONNEL – PROJET DE
REVITALISATION DE LA MAISON AROÛANNE

Attendu que, par la résolution #7598 adoptée lors de l’assemblée régulière tenue le 31 mars 2025, le Conseil de la Nation Wendat (« Conseil ») a autorisé le dépôt d’une demande d’aide financière au montant de 255 100 \$ auprès du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit (« Secrétariat ») dans le cadre de son entente particulière concernant le Fonds d’initiatives autochtones IV, volet Infrastructure communautaire, pour le projet de revitalisation de la maison Aroüanne (« Projet »);

Attendu que, lors des travaux dans le cadre du Projet, des enjeux majeurs liés à la fondation du bâtiment ont été identifiés et que des coûts additionnels estimés à un montant de 139 800 \$ sont à prévoir;

Attendu que le coût du Projet était initialement estimé à un montant de 510 200 \$ et que ces coûts additionnels portent cette estimation à un montant de 650 000 \$;

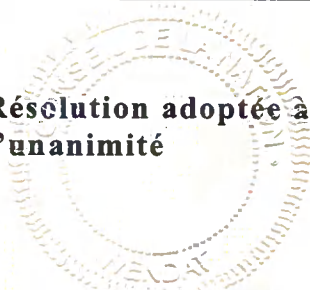
Attendu qu’il est ainsi opportun de soumettre une demande de financement additionnel auprès du Secrétariat dans le cadre de l’entente de financement pour le Projet (« Entente »), et ce, pour un montant de 69 900 \$ (« Demande »);

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

CE 11 juin 2026

Maude St-Onge
GREFFIÈRE
MAUDE ST-ONGE

Résolution adoptée à l’unanimité



EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT

CANADA,
VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7712 SÉANCE DU 8 juin 2026

**MODIFICATION DE LA DEMANDE DE FINANCEMENT – PROJET DE
REVITALISATION DE LA MAISON AROÛANNE**

Attendu que cette Demande porte ainsi le montage financier du Projet
comme suit :

- Conseil : 325 000 \$;
- Secrétariat : 325 000 \$;

Attendu que l'Entente doit être modifiée afin de tenir compte de la
Demande.

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef Yves Sioui,
appuyé par le Chef Daniel Sioui, et **résolu** :

- **D'autoriser** le directeur du Développement économique à
signer, exécuter et livrer, pour et au nom du Conseil de la Nation
Wendat (« **Conseil** »), l'addenda à l'Entente de financement
avec le Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et
les Inuit datée du 23 octobre 2025 concernant le projet de
revitalisation de la maison Aroüanne suivant la demande d'aide
financière additionnelle au montant de 69 900 \$ dans le cadre
du Fonds d'initiatives autochtones IV, volet Infrastructure
communautaire;
- **D'autoriser** le Directeur du développement économique à
signer, exécuter et livrer, pour et au nom du Conseil, tous les
actes, documents et écrits, à poser tous les gestes et à faire
toutes les choses qu'il peut, à sa discrétion, juger nécessaires
ou utiles aux fins de donner plein effet à la présente résolution;
- **D'amender** la résolution #7598 *Demande de financement –
projet de revitalisation de la maison Aroüane* adoptée lors de
l'assemblée régulière du 31 mars 2025 afin de tenir compte de
la présente résolution.

[Fin de la résolution]

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

CE 11 juin 2026 Résolution adoptée à
l'unanimité

Maude St-Onge
GREFFIÈRE
MAUDE ST-ONGE

